



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2017

Date de la convocation :04/04/2017

Ouverture de la séance à 18 heures 00.

Présents : M. PALLAS A., Maire - Mme SOULE J. - M. BONNET Ph. – Mme ESCAZAUX Ch., – DIVERCHY G - Adjoint - MM. BAQUE M. - BOUCHE D. - Mme LADEVEZE A. -

Excusés : Mme BENCHALAL S. - MM. ATES F. - BRANDO B. - ESPARSEIL C. - FERRERE M. - SANCHEZ J. SICARD Ch.

Secrétaire de séance : M. BAQUE M.

Lecture et signatures des délibérations de la séance précédente.

1 – Cuisine – Réfectoire école : recherche d'un local

La cantine actuelle est en sous-sol avec un accès escalier étroit venant du rez-de-chaussée (classe maternelle) et un accès avec porte vitrée donnant sur l'extérieur. Avec les travaux de réhabilitation de l'école, l'entreprise Campet intervenant pour le gros œuvre est obligé de fermer ce dernier accès. La cantine est donc impraticable, une seule porte la desservant.

Une solution doit être trouvée afin de faire déjeuner les enfants en toute sécurité.

Monsieur le Maire a demandé au propriétaire de l'ancienne colonie « Association Saint-Etienne » de prêter le local réfectoire à la commune. L'autorisation est accordée.

Monsieur Bonnet est chargé de superviser la remise en état (ménage, branchements eau, gaz, électricité) ; Madame Soulé le secondera. Ils veilleront à la remise aux normes et à la sécurité des installations.

Le Conseil Municipal donne son accord.

2 – Convention avec GRDF

Renouvellement et actualisation du contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Marignac entre la ville et GRDF. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3 – Participation des communes pour l'école

La participation des communes ayant des enfants scolarisés à Marignac est fixée à 700 €uros par élève (coût d'un élève pour la commune de Marignac ≈1000 €uros).

4 – SSIAD : point sur le fonctionnement

Monsieur le Maire fait part de la démission de la présidente du SSIAD.

Il appelle des bénévoles pour constituer un nouveau bureau jusqu'à fin mai 2017. Monsieur Philippe Bonnet se porte volontaire pour faire partie du bureau. Madame Soulé et Madame Escazaux se portent également volontaires.

5 – Les zones humides

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a décidé de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage d'un inventaire départemental des zones humides, cofinancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. L'étude s'est terminée fin 2016. Un atlas des zones humides et une notice explicative sont actuellement disponibles sur le site Internet : <https://www.haute-garonne.fr/les-zones-humides>

6 – Questions diverses

- a) Bien sans maître : le terrain A 186, quartier Prado, est incorporé dans le domaine public.
- b) Entrepôt du matériel communal : monsieur le Maire propose que la commune achète un container maritime pour pouvoir entreposer le matériel technique. Coût : 3 672 €uros. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.
- c) Contrôle des bouches incendie : toutes les bouches incendie ont été contrôlées par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de Saint-Gaudens. Le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) effectuera les réparations sur les bouches endommagées. Le Conseil Municipal donne son accord.
- d) Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises : monsieur le Maire présente l'organigramme de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises.
- e) Commission des impôts : révision des locaux d'habitation ou professionnels. Liste des changements à soumettre à la CCID pour avis sur les nouvelles valeurs locatives.
- f) Planning bureau de vote élections présidentielles : le Conseil Municipal procède à l'élaboration du planning du bureau de vote présidé par Monsieur le Maire et Madame Soulé.

1^{er} tour : 23/04/2017

8 h 00 – 11 h 00 : BAQUE M. – BONNET Ph – BOUCHE D.
11 h 00 – 13 h 00 : BENCHALAL S. – ESCAZAUX C. – SOULE J.
13 h 00 – 16 h 00 : BRANDO B. – DIVERCHY G. – FERRERE M.
16 h 00 – 19 h 00 : ESPARSEIL C. – LADEVEZE A. – SANCHEZ J.
19 h 00 : BAQUE M. – BONNET Ph. – BOUCHE D.

2^{ème} tour : 07/05/2017

8 h 00 – 11 h 00 : BAQUE M. – BONNET Ph – BOUCHE D.
11 h 00 – 13 h 00 : BENCHALAL S. – ESCAZAUX C. – SOULE J.
13 h 00 – 16 h 00 : BRANDO B. – DIVERCHY G. – FERRERE M.
16 h 00 – 19 h 00 : ESPARSEIL C. – LADEVEZE A. – SANCHEZ J.
19 h 00 : BAQUE M. – BONNET Ph. – BOUCHE D.

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 00.